

Votants : 69  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 8 novembre 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 19 novembre 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

### GESTION DES DECHETS – AVENANT AU CONTRAT TYPE DE REPRISE DES PAPIERS CARTONS NON COMPLEXES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Stéphanie DELGUTTE, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Martial FREDON, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, René PACAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019

#### GESTION DES DECHETS – AVENANT AU CONTRAT TYPE DE REPRISE DES PAPIERS CARTONS NON COMPLEXES

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN a validé, par délibération du Conseil d'Agglomération du 21 décembre 2017, la signature du contrat pour l'action et la performance avec l'éco organisme Citéo dans le cadre de la collecte et de la valorisation des emballages ménagers ainsi que les contrats de reprise des matériaux issus du centre de tri.

Afin de tenir compte d'un contexte économique défavorable, la société VEOLIA, titulaire du contrat de reprise des Papiers Cartons Non Complexés (PCNC), souhaite appliquer la clause de sauvegarde du contrat et réviser les prix planchers, prix minimums auxquels la société s'engage à racheter le PCNC.

En effet, l'interdiction définitive des importations de papiers cartons mêlés et la limitation de l'importation des cartons industriels par le gouvernement chinois ont eu pour conséquence une surabondance de cartons, cartonnettes et papiers sur le marché français, les usines papetières françaises ne consommant que 74% de la matière triée, mais également européen provoquant une saturation des usines papetières et du marché.

Cette fermeture du marché a entraîné un durcissement du contrôle qualité à l'entrée des papeteries, des difficultés importantes d'expéditions, et donc de stockage, des matières produites par les centres de tri et une chute brutale des tarifs de vente de ces matières.

L'ouverture de nouveaux marchés pressentis courant 2018 n'ayant pas eu lieu, Véolia se retrouve contraint, face à l'effondrement des cours de reprise, de rééquilibrer les tarifs des rachats et des ventes en révisant les prix planchers :

Prix plancher pour le PCNC 5.02 : 0 €/t contre 78 €/t au contrat,

Prix plancher pour le PCNC 1.05 : 0 €/t contre 85 €/t au contrat.

La perte globale de recette annuelle est estimée à 70 000 €.

Au niveau national, l'ensemble des repreneurs et des collectivités se retrouvent contraints de renégocier ou résilier leurs contrats de reprises.

Afin de tenir compte de l'évolution du contexte économique concernant le prix de reprise des matériaux, un rééquilibrage des conditions tarifaires aura lieu tous les 6 mois, avec possibilité pour chacune des parties de résilier le contrat de reprise.

Dans l'éventualité où la société ne pourrait pas assurer un prix de reprise minimum de 0 €/t, le contrat serait caduc de fait.

Toutes les autres clauses et conditions du contrat de reprise demeurent inchangées.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'avenant au contrat de reprise du Papier Carton Non Complexé ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant et tout document y afférent.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 69  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Philippe MAUFFREY**

**Vice-Président Délégué**